

# REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 MARS 2021

L'an deux mille vingt et un, le cinq du mois de mars, à vingt heure trente, le Conseil Municipal de la commune de BOUSSAC, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, à la salle des fêtes, sous la présidence de CARRIÈRE François, maire.

**Date de la convocation du Conseil Municipal** : 26 février 2021

**Présents** : BÉGUÉ Elodie, BLANC Sébastien, BLANC Stéphane, CARRIÈRE François, GAYRARD Patrick, HENRY Christian, JANKOWSKI Sandrine, MAUREL Jacques, POUGET Sabine, SOLIER Richard, SOULIE Jean-Marc.

**Absents et excusés** : BOURSINHAC Candie, BOUZID Patricia, MOUYSSSET Sandrine

**Secrétaire de séance** : BÉGUÉ Elodie

Le Conseil Municipal approuve le compte rendu de la dernière séance.

## **VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2020**

Monsieur SOULIE Jean-Marc présente pour la commission « finances », les chiffres des comptes administratifs. Le compte administratif fait apparaître les résultats des dépenses et des recettes 2020 et la gestion des finances par le Maire. Celui-ci ne participe donc pas au vote.

M. Jacques MAUREL prend la présidence du Conseil Municipal qui approuve les comptes administratifs 2020 du Lotissement l'Eminade, du Lotissement Le Clos de Caufour, du Service Assainissement et de la Commune qui se résument ainsi :

### **Lotissement l'Eminade**

Aucunes écritures passées en 2020 sur ce budget.

Déficit de clôture : - 152 462,94€ ( à reporter sur le BP 2021).

### **Lotissement le Clos de Caufour**

#### **Section de fonctionnement**

Dépenses	Prévu (BP+DM)	Réalisé	Recettes	Prévu	Réalisé
Travaux	159 878,00	49 057,57	Variation en cours	173 948,79	0,00
Intérêt	300,00	278,40	Variation terrain		49 335,97
Reliquat TVA	1,00	0,00	Reliquat TVA	1,00	0,00
Variation stock en cours	13 770,79	13 770,79			
Frais accessoires	300,00	278,40	Autres produits	300,00	278,40
<b>TOTAL</b>	<b>174 249,79</b>	<b>63 385,16</b>	<b>TOTAL</b>	<b>174 249,79</b>	<b>49 614,37</b>

Résultat de fonctionnement : déficit 13 770,79 €

#### **Section d'investissement**

Dépenses	Prévu	Réalisé	Recettes	Prévu	Réalisé
Emprunt	23 900,00	23 880,48	Emprunt		
Stock de travaux	173 948,79	49 335,97	Avance commune	79 836,03	
			Variation de stock	13 770,79	13 770,79
			Résultat reporté	104 241,97	
<b>TOTAL</b>	<b>197 848,79</b>	<b>73 216,45</b>	<b>TOTAL</b>	<b>197 848,79</b>	<b>13 770,79</b>

Résultat d'investissement : excédent + 44 796,31€

## Service assainissement

### *Section d'exploitation*

Dépenses	Prévu (BP+DM)	Réalisé	Recettes	Prévu	Réalisé
Charges à caractère général	1 140,00	507,23	Branchements	0,00	0,00
Charges de personnel	5 000,00	4 990,18	Redevances CNE	16 000,00	16 781,67
Redevances agence de l'eau	2 950,00	2 950,00	Contribution eaux pluviales	15 000,00	15 208,00
Admission en non valeurs	311,00	310,36			
Intérêts emprunts	7 345,00	7 343,25	Redevance Adour Garonne	2 750,00	2 812,50
Amortissements	16 943,00	16 942,33	Amortissements	5 983,00	5 982,23
Virement à section investissement	26 088,33		Excédent de fonctionnement	20 044,33	
<b>TOTAL</b>	<b>59 777,33</b>	<b>33 043,35</b>	<b>TOTAL</b>	<b>59 777,33</b>	<b>40 784,40</b>

Résultat de fonctionnement : + 7 741,05 €

### *Section d'investissement*

Dépenses	Prévu	Réalisé	Recettes	Prévu	Réalisé
Déficit antérieur	14 096,80		Excédent reporté		
Amortissements subventions	5 983,00	5 982,23	Affectation du résultat	14 096,80	14 096,80
Dette	24 420,00	24 419,87	Amortissements	16 943,00	16 942,33
Autres réseaux	12 628,33	0,00	FCTVA	0,00	
			Virement section de fonctionnement	26 088,33	
<b>TOTAL</b>	<b>57 128,13</b>	<b>30 402,10</b>	<b>TOTAL</b>	<b>57 128,13</b>	<b>31 039,13</b>

Résultat d'investissement : + 637,03 €

## Commune

### *Section fonctionnement*

Dépenses	Prévu (BP +DM)	Réalisé	Recettes	Prévu (BP +DM)	Réalisé
Charges à caractère général	92 130,00	91 784,41	Atténuation charges personnel	2 000,00	2 049,60
Charges de personnel	70 020,00	66 550,42	Produits des services (dont remb portage repas ccas)	12 612,00	19 972,26
Attribution de compensation C <sup>té</sup> de communes	65 100,00	44 672,81	Impôts et taxes	133 000,00	135 690,14
Autres charges de gestion courante	141 660,00	136 654,71	Dotations et participations	243 870,00	249 632,73
Intérêts emprunts	3 210,00	2 893,14	Revenus des immeubles	42 500,00	42 396,29
Dépenses d'ordre	44 666,00	44 665,36	Produits financiers	0,00	1,88
Virement à section investissement	243 470,83		Excédent fonctionnement reporté de n-1	226 274,83	
<b>TOTAL</b>	<b>660 256,83</b>	<b>387 220,85</b>	<b>TOTAL</b>	<b>660 256,83</b>	<b>453 532,47</b>

Excédent de fonctionnement : + 66 311,62 €

### Section investissement

Dépenses	Prévu	Réalisé	Recettes	Prévu	Réalisé
Taxe aménagement	312,00	312,00	Excédent de fct	7 322,22	0,00
Travaux voirie	50 000,00	23 771,45	Dotation, fonds divers	12 704,00	14 552,58
Immobilisation incorporelles			Excédent de fct capitalisé	93 291,78	93 291,78
Immobilisation corporelles	351 050,82	122 418,99	Emprunt	0,00	0,00
Immobilisation en cours (travaux)			Dépôts et caution reçus	1 733,00	1 982,13
Emprunts et dettes assimilées	21 031,01	20 830,47	Subventions	19 206,00	52 329,11
Opération d'ordre			Opération d'ordre	44 666,00	44 665,36
			Virement section fct	243 470,83	
<b>TOTAL</b>	<b>422 393,83</b>	<b>167 332,91</b>	<b>TOTAL</b>	<b>422 393,83</b>	<b>206 820,96</b>

Solde de la section d'investissement : + 39 488,05 €

### APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2020 DU RECEVEUR

Le Conseil Municipal déclare que les comptes de gestion dressés, pour l'exercice 2020, par le receveur, visés et certifiés conformes, n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

### AFFECTATION DES RESULTATS DE FONCTIONNEMENT 2020

- Pour le service assainissement, le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat 2020 ainsi :
  - couverture du besoin de financement de la section d'investissement : 13 459,77 €
  - excédent de fonctionnement à reporter sur l'exercice 2021 : 27 785,38€
  
- Le compte administratif de la commune fait apparaître un excédent de fonctionnement 292 586,45 € (résultat de l'exercice + résultat reporté) et un excédent d'investissement de 46 810, 27 € (résultat de l'exercice + résultat reporté).  
le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :
  - excédent de fonctionnement à reporter sur l'exercice 2021 : 292 586,45 €
  
- Concernant les comptes administratifs des budgets lotissements, il n'y a pas de résultats de fonctionnement à affecter.

### SIVOS DU PAYS SEGALI

Le SIVOS a demandé des subventions pour l'école de Boussac, une concernant le matériel informatique à renouveler, et une pour la mise en sécurité au niveau du portail côté passerelle. Des travaux doivent être programmés à l'école, dans les toilettes, pour remplacer le lino existant par du carrelage. La collectivité a des difficultés à trouver une entreprise pour réaliser ces travaux qui doivent se faire obligatoirement durant les vacances scolaires de l'été. De plus, l'école a demandé à mettre en place des séparateurs pour la cour afin que les niveaux ne se mélangent pas pour respecter les règles sanitaires imposées.

### COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS SEGALI

Voie : M. MAUREL Jacques indique que M. MOUYSSSET Fabien a commencé l'entretien des chemins ruraux.

Monsieur HENRY demande à ce qu'il puisse également intervenir à La Curade car le chemin se dégrade au niveau de la cuve.

Concernant l'ébranchage, c'est M. PELLISSIER qui doit intervenir dans la première quinzaine de mars. M. GAYRARD Patrick précise que passé ce délai, il sera trop tard au vu de la végétation qui démarre.

SIL : l'entreprise ASCODE qui intervient pour le compte de la communauté a programmé une réunion le mardi 23 mars 2021 à 11h. Messieurs CARRIERE et MAUREL y participeront afin de vérifier la complétude du dossier déjà monté. Les particuliers qui souhaitent signaler leur activité seront contactés et peuvent demander un panneau à leur frais.

Les prochaines commissions de la communauté sont programmées ; pour les ordures ménagères elle aura lieu le 18 mars 2021. La commune souhaite mettre en place des enclos pour les containers sur le modèle de celui du Fraysse, notamment à la Carmélie sur la route de la Ferry, à la salle des fêtes et au Lotissement l'Eminade dans un premier temps.

## **PROJETS EXTENSIONS RESEAUX ECLAIRAGE PUBLIC**

Monsieur le Maire informe le conseil qu'il a eu rendez-vous avec M. AUSTRY du SIEDA pour des projets de travaux d'extension du réseau d'éclairage public chemin de Lézert, de création d'un réseau d'éclairage public à l'Issanchou, et d'enfouissement des réseaux sur les rues de l'Eminade et la Route du Mazet. En ce qui concerne l'éclairage public, la commande ne passe pas par le SIEDA, mais la commune doit demander directement des devis auprès d'entreprises spécialisées. Pour ce qui est de l'enfouissement des réseaux, le SIEDA coordonne le projet. Compte tenu des délais, si la commune envisage des travaux d'enfouissement, ceux-ci ne pourront être réalisés qu'en 2022 si l'étude est faite cette année.

## **QUESTIONS DIVERSES**

### **SECURISATION DE BOUSSAC**

M. BLANC Stéphane a pris contact avec M DURAND Sébastien du Conseil Départemental de l'Aveyron afin de sécuriser le village en réduisant la vitesse des usagers. Le Conseil Départemental a mis en place un comptage Route du Mazet, Rue du Centre et Rue de la Fontaine, ainsi que sur la route de l'Issanchou à la Baraque de Cussan.

### **REPLACEMENT MME OLLIVIER**

Suite à la démission de Mme OLLIVIER Myriame, il convient de la remplacer dans les différentes commissions auxquelles elle participait. A la commission social-solidarité c'est Madame POUGET Sabine qui prend sa place, à la commission Culture et Animation ainsi qu'au Point relais Emploi c'est Madame MOUYSET Sandrine.

A la commission intercommunale petite enfance, enfance, jeunesse c'est Madame JANKOWSKI Sandrine qui la remplacera.

Madame POUGET Sabine assurera la distribution des informations communales dans le secteur de Masgarnit.

Madame BÉGUÉ Elodie se chargera quant à elle des états des lieux des logements lors des renouvellements locatifs.

---